



Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur
l'évaluation de l'impact sur l'environnement
dans un contexte transfrontière

Septième session

Réunion des Parties à la Convention sur l'évaluation
de l'impact sur l'environnement dans
un contexte transfrontière agissant comme
réunion des Parties au Protocole relatif
à l'évaluation stratégique environnementale

Troisième session

Genève, 13-16 juin 2017

Points 3 a) ii) et 10 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions en suspens : projets de décisions conjointes :
projet de décision sur le budget, les dispositions
financières et l'assistance financière

Adoption des décisions : décisions à adopter conjointement

**Rapport sur le budget et les dispositions financières
pour la période écoulée depuis la sixième session
de la Réunion des Parties à la Convention**

Note du secrétariat*Résumé*

La Réunion des Parties à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière et la Réunion des Parties à la Convention agissant comme Réunion des Parties au Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale (Réunion des Parties au Protocole) ont prié le secrétariat d'exercer un suivi des dépenses, conformément aux règles de gestion financière de l'ONU, et d'établir pour la réunion suivante des Parties un rapport fondé sur les informations contenues dans les rapports semestriels et indiquant clairement les faits nouveaux importants survenus au cours de la période, afin que les Parties puissent répondre le mieux possible aux futures demandes de financement au titre de la Convention et de son Protocole (ECE/MP.EIA/20/Add.3-ECE/MP.EIA/SEA/4/Add.3, par. 17).



Le présent rapport vise la période écoulée entre les sixième et deuxième sessions de la Réunion des Parties à la Convention et de la Réunion des Parties au Protocole, respectivement, tenues en juin 2014, et la mi-mars 2017, et fait état des dépenses estimées jusque et y compris les septième et troisième sessions des réunions des Parties. Le fonds d'affectation spéciale présentait un solde positif à la fin de la période.

Les réunions des Parties sont invitées à prendre connaissance des informations ci-après et à en tenir compte dans leurs délibérations sur les questions budgétaires.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Contributions annoncées et collecte de fonds	4
III. Recettes et dépenses	5
IV. Dépassements et économies budgétaires	8
V. Besoins de financement non couverts et fonds de réserve	9
Annexe	
Détails du rapport financier	10
Tableaux	
1. Recettes et dépenses	6
2. Besoins de financement.....	9

I. Introduction

1. Le présent rapport fait état des recettes, des contributions en nature et des dépenses relatives à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo) et à son Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale (Protocole de Kiev) et vise la période écoulée entre la sixième session de la Réunion des Parties à la Convention et la deuxième session de la Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole (Genève, 2-5 juin 2014) et la mi-mars 2017. Il présente également une estimation des dépenses engagées jusque et y compris la septième session de la Réunion des Parties à la Convention et la troisième session de la Réunion des Parties au protocole (Minsk, 13-16 juin 2017), ainsi que le solde du fonds d'affectation spéciale de la Convention à la fin de la période. On y trouvera aussi le détail des économies effectuées et des dépassements budgétaires. Des précisions sur les recettes et les dépenses figurent dans l'annexe.

II. Contributions annoncées et collecte de fonds

2. Le montant des contributions annoncées à la sixième session de la Réunion des Parties à la Convention et à la deuxième session de la Réunion des Parties au Protocole représentait à peine moins de 50 % du budget de la Convention et du Protocole pour la période 2014-2017 que la Réunion des Parties avait adopté à ces mêmes sessions¹. Les Parties ont donc été invitées à faire des contributions supplémentaires, sachant que les réunions des Parties avaient : a) exhorté toutes les Parties à annoncer une contribution pour assurer le financement durable des activités et une répartition équitable et proportionnée de la charge financière entre les Parties et les signataires ; b) invité instamment les Parties qui n'avaient jusque-là annoncé qu'un financement ou des contributions en nature limités à majorer leur apport pour le cycle budgétaire en cours et les cycles futurs².

3. À la demande du Bureau, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a envoyé en mars 2015 un courrier en ce sens aux ministres de l'environnement et aux ministres des affaires étrangères d'un certain nombre de Parties. Sur la base des rapports financiers régulièrement présentés par le secrétariat durant l'intersession, le Bureau et le Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) et de l'évaluation stratégique environnementale (ESE) ont également reconnu l'insuffisance et l'imprévisibilité persistantes du financement, qui entravent la réalisation du programme de travail et le fonctionnement attendu du secrétariat, ainsi que la situation de dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de donateurs.

4. Au cours de la période considérée, plusieurs Parties ont fait des contributions qui n'avaient pas été annoncées ou dont le montant dépassait celui qui était attendu. En particulier, la Norvège a promis une contribution d'un montant bien supérieur (275 712 dollars des États-Unis) à celui qu'elle avait initialement annoncé. Les autres pays en question sont l'Albanie, l'Arménie, la Belgique (Région flamande), Chypre, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Serbie et la Suède.

5. Les importantes fluctuations monétaires intervenues au cours de la période considérée ont entraîné des pertes budgétaires considérables qui ont principalement concerné les contributions d'un montant élevé.

6. Tous les pays devraient en principe donner suite à leurs annonces de contribution au cours de l'intersession. Cependant, en raison des fluctuations monétaires, plusieurs contributions libellées dans la monnaie nationale se sont avérées inférieures au montant attendu après conversion en dollars des États-Unis. Au moment de la rédaction du présent document (mi-mars 2017), la Commission européenne, la Finlande, la Roumanie et la Slovénie n'avaient pas encore versé les contributions attendues pour la période à l'examen, mais il a été tenu compte dans le rapport des montants correspondants.

¹ Voir ECE/MP.EIA/20/Add.3-ECE/MP.EIA/SEA/4/Add.3, décision VI/4-II/4.

² Décision VI/4-II/4 (par. 6 et 7).

III. Recettes et dépenses

7. Le tableau 1 présente une synthèse des recettes et des dépenses exprimées en dollars des États-Unis (dollars). Des Parties ont versé des contributions financières au fonds d'affectation spéciale de la Convention (voir annexe et tableaux A.1 et A.2).

8. Des activités inscrites dans le plan de travail³ ont reçu le rang de priorité 1 ou 2 dans le budget de la Convention et du Protocole. Aux termes de la décision VI/4-II/4 (par. 9), les Parties ont convenu que les 1 100 parts (de 1 000 dollars chacune) prévues pour financer les activités non couvertes par le budget ordinaire de l'ONU seraient réparties comme suit : 565 parts pour les besoins essentiels (priorité 1) et 535 parts pour les autres besoins, non essentiels (priorité 2). Les activités qui ne figurent pas dans le plan de travail et qui ne devraient pas être financées par les 1 100 parts ont reçu le rang de priorité 3. Les contributions annoncées mais non préaffectées ne doivent être utilisées que pour le financement des activités de priorité 1 ou 2.

9. Au cours de la période à l'examen, un certain nombre de Parties ont fait, en plus de leurs contributions annuelles, des contributions supplémentaires partiellement ou intégralement préaffectées dont le détail est le suivant :

a) Dans le cadre de la deuxième subvention qu'elle a allouée aux cinq accords multilatéraux sur l'environnement de la CEE pour promouvoir la protection de l'environnement et la coopération dans la région de la CEE pour la période 2015-2017, la Norvège a apporté à la Convention d'Espoo des fonds partiellement préaffectés à la prise en charge de la moitié des coûts salariaux d'un fonctionnaire du service administratif ainsi qu'à la participation aux frais de voyage de participants remplissant les conditions requises qui se rendent à des réunions ;

b) La Suisse a alloué des fonds à l'apport d'une assistance juridique au Kirghizistan (25 000 francs suisses, soit environ 27 840 dollars) et pour la poursuite de l'élaboration et de la mise à jour des Directives concernant l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière à l'intention des pays d'Asie centrale (35 000 francs suisses, soit environ 34 560 dollars), qui ont pour une grande partie été versés au cours de la période à l'examen. Ces fonds ont également couvert les coûts de traduction d'un document informel de la sixième réunion du Groupe de travail de l'EIE et de l'ESE (Genève, 7-10 novembre 2016) ;

c) L'Autriche et l'Allemagne ont versé une contribution supplémentaire (5 000 dollars chacun) préaffectée à l'élaboration de recommandations sur les bonnes pratiques relatives à l'application de la Convention aux activités liées à l'énergie nucléaire. La Commission européenne a alloué dans le même but environ 10 000 dollars issus du programme EaP GREEN, qui vise à rendre les économies des pays du voisinage oriental plus respectueuses de l'environnement (voir également le paragraphe 18 ci-après).

10. Trois activités bénéficiant de fonds préaffectés n'avaient pas été achevées lors des intersessions précédentes et avaient donc été reportées, ainsi que les fonds correspondants : la tenue d'un atelier sur la coopération sous-régionale à l'échelle de la Méditerranée (environ 20 000 dollars), ainsi que la prestation de conseils techniques à la Fédération de Russie (contribution de 28 469 dollars de la Suède) et à l'Ouzbékistan (contribution de 28 474 dollars de la Suisse). En l'absence de toute réponse de l'Ouzbékistan à propos de la réalisation avec l'aide de la Suisse d'un examen de la législation relative à l'EIE, le Groupe de travail a décidé en mai 2015, sur proposition de la Suisse, de réattribuer les fonds à des activités consacrées à l'EIE au Kirghizistan et au Kazakhstan.

11. Le total des recettes et des fonds issus des activités reportées (y compris les contributions à recevoir) s'est élevé à 1 030 011 dollars et le montant des contributions à recevoir pour l'intersession était de 92 515 dollars. Cependant, la quasi-totalité du montant non réglé correspond à des pertes budgétaires liées aux fluctuations monétaires intervenues depuis décembre 2014 et ne devrait donc pas être versée au fonds d'affectation spéciale.

³ Voir ECE/MP.EIA/20/Add.3-ECE/MP.EIA/SEA/4/Add.3, décision VI/4-II/4.

Tableau 1
Recettes et dépenses
(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant par priorité</i>			<i>Total</i>
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	
a) Contributions versées au fonds d'affectation spéciale, les contributions non préaffectées étant allouées d'abord aux activités de priorité 1 (voir tableaux A.1 et A.2)	726 584	91 309	135 176	953 068
b) Fonds affectés aux activités reportées (voir par. 8)	-	76 943	-	76 943
c) Recettes totales du fonds d'affectation spéciale pendant la période (a) + b))	715 980	203 120	150 799	1 030 011
d) Dépenses au titre du fonds d'affectation spéciale pour la Convention d'Espoo destinées à couvrir des activités de priorité 1 et 2 inscrites dans le plan de travail (voir tableau A.3) et prévues au budget, et des activités de priorité 3 non prévues au budget (voir tableau A.4)	493 928	242 083	172 629	908 595
e) Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	64 211	31 465	22 442	118 117
f) Solde du fonds d'affectation spéciale : recettes moins dépenses pendant la période (c) - d) - e))	168 445	-105 251	59 895	3 299
g) Contributions en nature, estimées par rapport au coût de l'activité prévu au budget (voir tableau A.7)	-	-	60 000	60 000

12. Le secrétariat a puisé dans le fonds d'affectation spéciale conformément au budget (tableau A.3, voir les tableaux A.5 et A.6 pour plus de détails). Les fonds ont été engagés sur les deux activités de priorité 1, à savoir l'embauche d'un expert externe pour appuyer le secrétariat et rédiger la version provisoire des examens de l'application de la Convention et du Protocole. Des ressources ont également été dépensées pour des activités de priorité 2 dans les domaines suivants :

- a) La septième session de la Réunion des Parties à la Convention et la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole ;
- b) Les huit sessions du Comité d'application ;
- c) Les trois réunions hors-programme du Bureau (une quatrième réunion devrait se tenir au moment de la session de la Réunion des Parties en juin 2017, sans coûts supplémentaires) ;
- d) Une réunion des présidents des bureaux des conventions de la CEE et du Comité des politiques de l'environnement ;
- e) Trois réunions du Groupe de travail de l'EIE et de l'ESE ;
- f) La traduction non officielle de documents informels pour les réunions susmentionnées ;
- g) Les frais de voyage du secrétariat liés au plan de travail.

13. Par ailleurs, le secrétariat a puisé dans le fonds d'affectation spéciale au titre des contributions préaffectées versées par :

- a) L'Allemagne, l'Autriche et la Commission européenne en vue de l'élaboration par un consultant de recommandations sur les bonnes pratiques relatives à l'application de la Convention aux activités liées à l'énergie nucléaire ;
- b) La Norvège, pour financer 50 % des coûts liés à un assistant de projet chargé d'appuyer le secrétariat (aucun montant n'avait été budgété à ce titre) ;

c) La Suisse, afin d'appuyer l'application de la Convention par le Kirghizistan, de traduire un document informel pour la sixième réunion du Groupe de travail, ainsi que de mettre à jour et d'élaborer plus avant les Directives concernant l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière à l'intention des pays d'Asie centrale (en cours).

14. Le secrétariat a également achevé deux activités grâce aux fonds reportés préaffectés à :

a) L'organisation d'un atelier sur la coopération sous-régionale à l'échelle de la Méditerranée (Maroc, 14-15 avril 2015). Cet atelier s'est tenu pour un coût inférieur au budget, soit une économie d'environ 10 700 dollars ;

b) L'apport d'une assistance technique à la Fédération de Russie, financée par la Suède. Le coût de cette activité a dépassé de 880 dollars le montant inscrit au budget.

15. Le total des dépenses s'est élevé à 908 595 dollars, majoré du taux de 13 % au titre des dépenses d'appui aux programmes (soit 118 117 dollars), d'où un solde du fonds d'affectation spéciale de 3 299 dollars.

16. Les Parties et les organismes partenaires ont également entrepris ou financé les activités suivantes au moyen de contributions en nature (tableau A.7) :

a) La tenue de réunions sur la coopération sous-régionale en Allemagne, Lettonie et Lituanie pour les pays de la zone de la mer Baltique ;

b) L'élaboration par des consultants de lignes directrices sur l'aménagement du territoire, le choix des sites où seront menées des activités dangereuses et les aspects de sécurité s'y rapportant, avec le financement de la Banque européenne d'investissement (valeur estimée à 35 088 euros) ;

c) La traduction informelle par le Canada des réponses fournies en français au questionnaire sur l'application de la Convention et du Protocole pour la période 2013-2015 ;

d) L'organisation, conjointement par le Bélarus et par le secrétariat, d'un séminaire sur l'analyse a posteriori au cours de la quatrième réunion du Groupe de travail (Genève, 26-28 mai 2015) ;

e) La tenue d'un atelier sur l'application générale de la Convention et du Protocole au cours de la sixième réunion du Groupe de travail grâce au financement de la Banque européenne d'investissement ;

f) L'organisation, par l'Autriche, la Finlande et les Pays-Bas, d'une séance de réflexion concernant l'avenir de la Convention et du Protocole lors de la sixième réunion du Groupe de travail (Genève, 7-10 novembre 2016).

17. La Banque européenne d'investissement a également provisionné des fonds pour contribuer en nature à l'élaboration de directives sur l'application de la Convention, en se fondant sur l'avis du Comité d'application (valeur estimée à 10 000 dollars). Cependant, les fonds n'ont pas été dépensés en raison de l'annulation de cette activité.

18. Le financement de l'Union européenne au titre du programme EaP GREEN (qui a atteint environ 2 millions d'euros pour la période 2013-2016, auxquels devraient s'ajouter 163 000 euros pour 2017) a permis au secrétariat d'assurer la réalisation dans les pays suivants de nombreuses activités prévues ou liées au plan de travail : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine⁴. Il a également permis de couvrir les frais liés au personnel engagé pour aider le secrétariat à planifier et à gérer les activités, à savoir un expert externe à temps complet de 2013 à novembre 2016 et un consultant à temps complet jusqu'à la fin 2017, ainsi que la moitié du traitement d'un employé administratif entre avril 2013 et mars 2015 et de mai à décembre 2017. Entre avril 2015 et mai 2017, les fonds ont servi à payer un consultant à temps

⁴ Pour plus d'informations, voir le rapport de synthèse sur les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités (ECE/MP.EIA/2017/5-ECE/MP.EIA/SEA/2017/5).

partiel. Sachant que le secrétariat doit faire état séparément de l'usage de ces fonds au titre du programme EaP GREEN, ces dépenses ne sont pas prises en compte dans le présent rapport. Le secrétariat a également informé les Parties de la réalisation de ces activités tout au long de l'intersession lors des réunions du Groupe de travail et du Bureau et, selon que de besoin, a fourni des rapports d'activité au Comité d'application.

19. Le secrétariat a également reçu des fonds de l'Union européenne au titre de l'assistance technique à l'ESE du Kazakhstan pour la période 2016-2018 (environ 200 000 dollars)⁵.

IV. Dépassements et économies budgétaires

20. Un certain nombre d'activités de priorité 2 qui avaient été prévues n'ont pas été réalisées durant la période à l'examen faute de fonds disponibles et en raison de la primauté accordée au financement des activités de priorité 1 et à l'appui financier fourni aux participants aux réunions organisées au titre de la Convention et du Protocole (voir par. 12 a)-e) ci-dessus). D'autres économies supérieures ou égales à 10 000 dollars par poste budgétaire ont été réalisées :

a) Les dépenses liées à l'expert externe qui devait appuyer le secrétariat ont été inférieures au budget (de près de 66 000 dollars), principalement en raison de la vacance du poste pendant plusieurs mois au cours du second semestre de 2014⁶ ;

b) L'atelier sur la coopération sous-régionale organisé au Maroc en avril 2015 a coûté 10 700 dollars de moins que prévu (voir par. 14 ci-dessus) ;

c) La quatrième réunion hors-programme du Bureau a été organisée consécutivement à la session de la Réunion des Parties sans coûts supplémentaires ;

d) Les déplacements du personnel du secrétariat ont été limités au minimum (économie de 55 215 dollars) ;

e) Les fonds alloués à la promotion des contacts avec des pays n'appartenant pas à la région de la CEE n'ont pas été utilisés. Grâce à la contribution en nature de la Banque européenne d'investissement, le secrétariat a pu organiser un atelier sur l'application générale de la Convention et du Protocole (économie de 25 000 dollars) ;

f) Au cours de l'intersession, le Comité d'application n'a pas recommandé qu'un examen des performances par pays soit mené pour aider les Parties à renforcer l'application de la Convention et du Protocole et à garantir le respect des dispositions de ces instruments (économie de 50 000 dollars en raison de l'annulation de cette activité) ;

g) D'autres économies proviennent de la traduction non officielle des documents soumis (10 000 dollars), des supports promotionnels (15 000 dollars) et de la traduction non officielle de documents informels (26 000 dollars) ;

h) Enfin, grâce principalement à des contributions en nature, des économies ont été réalisées sur l'organisation d'ateliers ou de séminaires d'une demi-journée tenus lors des réunions du Groupe de travail (économie de près de 40 000 dollars).

21. Le léger dépassement budgétaire constaté pour les réunions du Comité d'application est dû au fait que dans le budget adopté, seuls deux membres du Comité devaient bénéficier d'un soutien financier pour leur participation, mais qu'à la suite de l'élection des membres en 2014, une troisième personne y a eu droit.

22. Dans le tableau 2 figurent les besoins de financement pour la période comprise entre les sixième et septième sessions de la Réunion des Parties à la Convention (et entre les deuxième et troisième sessions de la Réunion des Parties au Protocole), ainsi que la part du budget qui a été exécutée au moyen de dépenses et de contributions en nature, et les

⁵ « Soutien à la transition du Kazakhstan vers un modèle d'économie verte », un projet multipartite étalé sur la période 2015-2018 bénéficiant d'un financement de l'Union européenne.

⁶ Note du secrétariat : le budget initial n'aurait pas été suffisant pour couvrir entièrement pendant les trois années les dépenses relatives à l'expert, qui n'y avaient pas été inscrites.

économies et dépassements budgétaires. Le tableau 2 ne tient compte que des priorités 1 et 2, puisque seules celles-ci étaient inscrites au budget.

Tableau 2

Besoins de financement

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant par priorité</i>			<i>Total</i>
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	
a) Budget de la période comprise entre les sixième et septième sessions de la Réunion des Parties (décision V/4-II/4), plus les activités reportées (voir tableau A.3)	565 000	611 943	-	1 176 943
b) Activités du programme de travail prévues au budget et financées au titre du fonds d'affectation spéciale (voir tableau 1, colonne d))	493 928	242 038	-	735 966
c) Activités reportées financées au titre du fonds d'affectation spéciale (voir tableau A.3, élément 11)	-	38 650	-	-
c) Contributions en nature (voir tableau 1, colonne g))	-	-	-	-
d) Économies par rapport au budget pour les activités au titre du plan de travail (voir tableau A.3), y compris pour les activités annulées en raison du manque de fonds	71 072	307 592	-	378 665
e) Dépassement par rapport au budget pour les activités au titre du plan de travail (voir tableau A.3)	-	-	-	-
f) Besoins de financement non couverts (a) - b) - c) - d) + e))	-	23 662	-	23 662
g) Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	-	3 076	-	3 076
Total des besoins de financement non couverts (f) + g))	-	26 739	-	26 739

23. Au cours de la période à l'examen, deux dépenses non inscrites au budget et non prévues dans le plan de travail ont été engagées : le financement de la participation du Président du Groupe de travail de l'EIE et de l'ESE à deux réunions du réseau des Présidents des organes directeurs des accords multilatéraux relatifs à l'environnement de la CEE, où il a été question de la durabilité et du caractère prévisible du financement, et, à la suite d'un accord avec la Norvège, la prise en charge de 50 % des coûts relatifs à un employé administratif qui appuierait le secrétariat.

V. Besoins de financement non couverts et fonds de réserve

24. Au tableau 2 figurent également les besoins de financement non couverts à la fin de la période, qui correspondent à la poursuite de la mise à jour des Directives concernant l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière à l'intention des pays d'Asie centrale. La somme de 26 739 dollars sera donc reportée à la prochaine intersession pour l'achèvement des Directives. Le solde du fonds d'affectation spéciale, soit 3 299 dollars (tableau 1), pourra donc être ajouté au fonds de réserve une fois que le montant final des dépenses sera connu.

25. Une fonds de réserve d'un montant d'environ 530 000 dollars a été créé par le report des sommes non dépensées pendant la période écoulée entre les troisième et quatrième, les quatrième et cinquième et les cinquième et sixième sessions des Réunions des Parties, ainsi qu'il a été décidé par la Réunion des Parties lors des sessions concernées. Destiné à assurer la continuité des opérations menées au titre de la Convention, il a notamment permis l'extension annuelle des contrats du personnel dont les frais sont imputés au fonds d'affectation spéciale, en dépit des retards de versement des contributions au fonds.

Annexe

Détails du rapport financier

Tableau A.1

Recettes du Fonds d'affectation spéciale de la Convention

(En dollars des États-Unis)

<i>Partie^a</i>	<i>Description de la contribution annoncée dans l'annexe du document ECE/MP.EIA/20-ECE/MP.EIA/SEA/4 et contributions supplémentaires</i>	<i>Contributions annoncées</i>	<i>Montants reçus</i>
Albanie	Contribution non annoncée	-	5 000
Allemagne	Un minimum de 30 parts pour la période intersessions. Cette somme sera répartie en au moins deux paiements et sera préaffectée. De plus, contribution non annoncée de 5 000 dollars pour l'élaboration de recommandations sur les bonnes pratiques relatives à l'application de la Convention aux activités liées à l'énergie nucléaire. Tout paiement se fera sous réserve de disponibilité des fonds dans le budget national, adopté chaque année par le Parlement	35 000	50 000
Arménie	Contribution non annoncée	-	1 000
Autriche	Six parts ^b par an pendant trois ans pour les deux instruments et 5 000 dollars pour les directives concernant les activités liées à l'énergie nucléaire	23 000	23 000
Azerbaïdjan	Quatre parts (4 000 dollars) en 2014 et d'autres contributions à préciser en 2015 et 2016	4 000	2 000
Bélarus	Aucune	-	-
Belgique	Contribution non annoncée/Région flamande	-	10 687
Bosnie-Herzégovine	Aucune	-	-
Bulgarie	5 000 dollars pour la Convention et 3 000 dollars pour le Protocole en 2014	8 000	8 000
Canada	Aucune	-	-
Chypre	Contribution non annoncée	-	1 000
Croatie	Trois parts (3 000 dollars) par an	9 000	9 000
Danemark	Aucune	-	-
Espagne	Aucune	-	-
Estonie	1 000 euros par an en 2014, 2015 et 2016	3 720	3 602
Ex-République yougoslave de Macédoine	Aucune	-	-
Finlande	5 000 dollars (5 parts) par an pour chaque intersession (en 2015, 2016 et 2017), sous réserve de disponibilité des fonds dans le budget national. Contribution supplémentaire non annoncée de 5 000 dollars à l'organisation des sessions de la Réunion des Parties en juin 2017	15 000	20 000
France	10 000 euros par an, sous réserve de disponibilité des fonds dans le budget national	40 800	35 500 ^c
Grèce	Contribution non annoncée	-	2 000
Hongrie	Contribution non annoncée	-	7 977
Irlande	Aucune	-	-
Italie	Deux contributions non annoncées (en 2016 et 2017)	-	44 251
Kazakhstan	Aucune	-	-
Kirghizistan	Aucune	-	-
Lettonie	Contribution non annoncée	-	1 083
Liechtenstein	Aucune	-	-
Lituanie	Contribution non annoncée	-	8 988
Luxembourg	Aucune	-	-
Malte	Aucune	-	-

<i>Partie^a</i>	<i>Description de la contribution annoncée dans l'annexe du document ECE/MP.EIA/20-ECE/MP.EIA/SEA/4 et contributions supplémentaires</i>	<i>Contributions annoncées</i>	<i>Montants reçus</i>
Monténégro	Aucune	-	-
Norvège	10 à 15 parts (10 000-15 000 dollars) par an pour l'intersession. Tout paiement se fera sous réserve de disponibilité des fonds dans le budget national, adopté chaque année par le Parlement. Par ailleurs, contribution non annoncée d'environ 350 000 dollars pour la période 2015-2017 (dont environ 150 000 dollars pour les activités de priorité 1, 170 000 dollars pour l'appui administratif (non budgété) au secrétariat et 30 000 dollars pour les voyages des participants), versée en trois allocations annuelles	30 000	275 712 ^c
Pays-Bas	48 000 euros pour l'intersession entre les sixième et septième sessions de la Réunion des Parties à la Convention	66 391	66 391
Pologne	Cinq parts par an (en 2015, 2016 et 2017) jusqu'à la prochaine session de la Réunion des Parties	15 000	15 000
Portugal	Aucune	-	-
République de Moldova	Contribution non annoncée	-	1 000
Roumanie	5 000 dollars par an pendant trois ans	15 000	15 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Aucune	-	-
Serbie	Contribution non annoncée	-	1 200
Slovaquie	Aucune	-	-
Slovénie	Trois parts par an pendant trois ans pour les deux instruments	9 000	9 000
Suède	Trois contributions non annoncées	-	41 600
Suisse	Probablement 20 parts (20 000 dollars) par an pour l'intersession. De plus, une contribution de 25 000 francs suisses à la prestation de conseils techniques en matière d'EIE au Kirghizistan, et environ 35 000 francs suisses à l'élaboration de directives concernant l'EIE transfrontière dans les pays d'Asie centrale	155 174	128 272 ^c
Tchéquie	5 000 dollars par an jusqu'aux prochaines sessions de la Réunion des Parties, sous réserve de disponibilité de fonds dans le budget national	15 000	15 000
Ukraine	Six parts (6 000 dollars) pour l'intersession	6 000	6 000
Union européenne	50 000 euros par an (voir toutefois le paragraphe 4 de la décision VI/4-II/4 sur le budget, les dispositions financières et l'assistance financière)	204 000	161 427 ^c
Total		654 085	968 691

^a Toutes les Parties à la Convention apparaissent dans cette liste, qu'elles aient ou non contribué au fonds d'affectation spéciale.

^b Taux de change des contributions annoncées au 5 juin 2014 : 1,36 dollar pour 1 euro et 1,12 dollar pour 1 franc suisse. En raison des importantes fluctuations monétaires survenues jusqu'en décembre 2014, plusieurs contributions libellées dans la monnaie nationale se sont avérées inférieures au montant attendu après conversion en dollars.

^c La valeur d'une part s'élève à 1 000 dollars.

Tableau A.2

Recettes du Fonds d'affectation spéciale de la Convention

(En dollars des États-Unis)

<i>Date</i>	<i>Partie</i>	<i>Montant reçu dans la monnaie d'origine</i>	<i>Recettes</i>
2014			
mai	Slovénie	3 000 dollars	3 000
mai	Croatie	3 000 dollars	3 000
mai	Pays-Bas	48 000 euros	66 391
juin	Suisse	600 francs suisses	613
juin	France	10 000 euros	13 605
juillet	Suisse	33 000 francs suisses	33 951
juillet	Estonie	1 000 euros	1 359
novembre	Arménie	1 000 dollars	1 000
décembre	Lituanie	2 988 dollars	2 988
décembre	Bulgarie	8 000 dollars	8 000
décembre	Autriche	6 000 dollars	6 000
décembre	Tchéquie	5 000 dollars	5 000
décembre	Norvège	745 557 couronnes norvégiennes	102 609
décembre	Chypre	1 000 dollars	1 000
décembre	Serbie	1 200 dollars	1 200
décembre	Allemagne	15 000 dollars	15 000
2015			
9 janvier	Roumanie	5 000 dollars	5 000
9 janvier	Pologne	5 000 dollars	5 000
19 janvier	Italie	10 000 euros	11 765
21 janvier	Belgique (Région flamande)	10 687 dollars	10 687
27 février	Estonie	1 000 euros	1 134
26 mars	Union européenne	50 000 euros	53 022
8 avril	Croatie	3 000 dollars	3 000
10 avril	Lettonie	1 000 euros	1 083
23 avril	Suisse	22 000 francs suisses	22 798
23 avril	Suisse	20 000 francs suisses	20 725
12 mai	République de Moldova	1 000 dollars	1 000
18 juin	Hongrie	3 977 dollars	3 977
20 août	Ukraine	6 000 dollars	6 000
1 octobre	Albanie	1 000 dollars	1 000
23 octobre	Autriche	11 000 dollars	11 000
26 octobre	Suède	25 000 dollars	25 000
2 novembre	Norvège	85 240 dollars	85 240
11 décembre	Azerbaïdjan	2 000 dollars	2 000
14 décembre	Allemagne	15 000 dollars	15 000
17 décembre	Tchéquie	5 000 dollars	5 000
18 décembre	Lituanie	3 000 dollars	3 000
30 décembre	Pologne	5 000 dollars	5 000
2016			
7 janvier	Finlande	5 153 euros	5 470
5 janvier	Albanie	2 000 dollars	2 000

<i>Date</i>	<i>Partie</i>	<i>Montant reçu dans la monnaie d'origine</i>	<i>Recettes</i>
25 janvier	France	10 000 euros	11 223
8 mars	Union européenne	50 000 euros	54 705
14 mars	Italie	20 000 euros	21 882
23 mai	Slovénie	3 000 dollars	3 000
1 juin	Lituanie	3 000 dollars	3 000
28 juin	Hongrie	1 127 680 forint	4 000
18 juillet	Suisse	33 600 francs suisses	34 563
26 août	Estonie	1 000 euros	1 110
30 août	Suède	8 300 dollars	8 300
26 septembre	Allemagne	5 000 dollars	5 000
7 octobre	Croatie	3 000 dollars	3 000
octobre	Finlande	5 199 euros	5 519
14 décembre	Allemagne	15 000 dollars	15 000
14 décembre	Autriche	6 000 dollars	6 000
16 décembre	Tchéquie	5 000 dollars	5 000
19 décembre	Norvège	82 067 euros	87 863
20 décembre	Roumanie	5 000 dollars	5 000
20 décembre	Albanie	2 000 dollars	2 000
30 décembre	Pologne	20 878 zlotys	5 000
2017			
3 janvier	Grèce	2 000 dollars	2 000
2 février	France	10 000 euros	10 672
6 mars	Italie	10 000 euros	10 604
10 mars	Suède	8 300 dollars	8 300
^a	Union européenne	50 000 euros	53 700
^a	Finlande	9 011 dollars	9 011
^a	Slovénie	3 000 dollars	3 000
^a	Roumanie	5 000 dollars	5 000
Total			953 068

^a Les transferts étaient toujours en cours à la fin du mois de mars 2017.

Tableau A.3

Dépenses au titre du fonds d'affectation spéciale de la Convention

(En dollars des États-Unis)

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Activité détaillée</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Dépense^a</i>
1.	Septième session de la Réunion des 2 Parties à la Convention et troisième session de la Réunion des Parties à la Convention agissant comme Réunion des Parties au Protocole			Participation de pays en transition	30 000
				Participation d'organisations non gouvernementales	20 000
				Orateurs invités	15 000
				Participation de pays non membres de la CEE	15 000
Coût total de l'activité					80 000
2.1	Réunions du Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et de l'évaluation stratégique environnementale, Genève	2	Quatrième réunion, 26-28 mai 2015	Participation de pays en transition	17 188
				Participation d'organisations non gouvernementales	6 171
				Participation de pays non membres de la CEE	-
2.2			Cinquième réunion, 11-15 avril 2016	Participation de pays en transition	22 114
				Participation d'organisations non gouvernementales	11 527
				Participation de pays non membres de la CEE	2 039
2.3			Sixième réunion, 7-10 novembre 2016	Participation de pays en transition	17 814
				Participation d'organisations non gouvernementales	9 517
				Participation de pays non membres de la CEE	3 736
Coût total de l'activité					90 105
3.1	Réunions du Bureau (hors-programme)	2	Première réunion, 5-6 février 2015	Participation de pays en transition (membres du Bureau)	4 560
3.2			Deuxième réunion, 19-20 janvier 2016		4 387
3.3			Troisième réunion, 23-24 février 2017		2 249
3.4			Quatrième réunion, 12 juin 2017		-
Coût total de l'activité					11 196
4.1	Réunions du Comité d'application	2	Trente et unième session, 2-4 septembre 2014	Participation de pays en transition (membres du Comité)	5 654
4.2			Trente-deuxième session, 9-11 décembre 2014		5 434
4.3			Trente-troisième session,		5 723

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Activité détaillée</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Dépense^a</i>
			17-19 mars 2015		
4.4			Trente-quatrième session, 8-10 décembre 2015		3 553
4.5			Trente-cinquième session, 15-17 mars 2016		5 760
4.6			Trente-sixième session, 5-7 septembre 2016		5 730
4.7			Trente-septième session, 12-14 décembre 2016		4 467
4.8			Trente-huitième session, 20-22 février 2017		4 448
Coût total de l'activité					40 768
5.	Traduction non officielle de documents informels pour les réunions susmentionnées	2			4 201
Coût total de l'activité					4 201
6.	Promotion des contacts avec les pays n'appartenant pas à la région de la CEE (et notification des résultats au Groupe de travail)	2		Voyages et indemnités journalières de subsistance du secrétariat et du Président	-
Coût total de l'activité					-
7.1	Expert externe chargé de fournir des services d'appui au secrétariat aux fins de l'application de la Convention et du Protocole	1	Année 2014 (juin à décembre)	Poste financé à l'aide de fonds extrabudgétaires	41 802
7.2		1	Année 2015 (janvier à juin)	Poste financé à l'aide de fonds extrabudgétaires	84 774
		1	Année 2015 (juillet à décembre)	Poste financé à l'aide de fonds extrabudgétaires	87 618
7.3		1	Année 2016 (janvier à mai)	Poste financé à l'aide de fonds extrabudgétaires	74 887
		1	Année 2016 (juin à décembre)	Poste financé à l'aide de fonds extrabudgétaires	89 836
7.4		1	Année 2017 (janvier à juin)	Poste financé à l'aide de fonds extrabudgétaires	95 011
Coût total de l'activité					473 928
8.1	Appui supplémentaire au secrétariat (concernant l'adhésion/la ratification, voir le plan de travail)	2	Consultants	Aucune	-
8.2		2	Supports promotionnels	Aucune	-
8.3		2	Frais de voyage du secrétariat liés au plan de travail	Voyages et indemnités journalières de subsistance du secrétariat (voir détail au tableau A.6)	4 785
Coût total de l'activité					4 785
9.1	Respect des dispositions et application de la Convention	2	Traduction non officielle des documents soumis	Contrat	-
9.2		1	Rédaction du projet d'examen de l'application	Contrat	20 000
9.3		2	Rédaction du projet de	Contrat (50 % des honoraires)	10 572

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Activité détaillée</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Dépense^a</i>
			directives liées à l'énergie nucléaire	et frais de voyage du consultant jusqu'à Genève. L'autre moitié des honoraires est financée par le programme EaP GREEN de l'Union européenne)	
9.4		2	Examen des performances par pays	-	-
Coût total de l'activité					30 572
10.	Partage des bonnes pratiques	2	Ateliers ou séminaires d'une demi-journée intégrés aux réunions du Groupe de travail et portant sur :		-
10.1			1. L'analyse a posteriori, mai 2015	Contributions en nature (Biélorus et programme EaP GREEN de l'Union européenne)	411
10.2			2. L'application générale de la Convention, novembre 2016	Contribution en nature (Banque européenne d'investissement)	-
			3. L'organisation d'une séance de réflexion, novembre 2016	Contributions en nature (Autriche, Finlande, Pays-Bas)	-
Coût total de l'activité					411
Coût total des activités inscrites au budget (conformément à la décision VI/4-II/4, annexe)					735 966
11.	Activités reportées	-	-	-	-
11.1			Atelier sur la coopération sous-régionale pour la mer Méditerranée (environ 20 000 dollars)		9 300
11.2			Prestation de conseils techniques à la Fédération de Russie (contribution de 28 469 dollars de la Suède)		29 350
11.3			Prestation de conseils techniques à l'Ouzbékistan (contribution de 28 474 dollars de la Suisse)	Budget réaffecté aux Directives à l'intention des pays d'Asie centrale	
Coût total des activités reportées					38 650
Coût total de l'ensemble des activités					774 616

^a Les dépenses indiquées en italique sont des estimations.

Tableau A.4

Dépenses au titre du fonds d'affectation spéciale de la Convention consacrées à des activités non prévues au budget
(En dollars des États-Unis)

Numéro	Activité	Priorité	Justification	Type de dépense	Dépense
1	Financement de la participation du Président du Groupe de travail à la réunion informelle des Présidents des organes directeurs des accords multilatéraux relatifs à l'environnement de la CEE (Genève, 27 octobre 2014)		Importance des questions abordées relatives à la durabilité et au caractère prévisible du financement des accords multilatéraux relatifs à l'environnement	Voyage et indemnité journalière de subsistance	1 212
2	Appui administratif au secrétariat (50 %)		Accord avec la Norvège pour la période 2015-2017	Traitement de mai à décembre 2015	38 907
	-	-	-	Traitement de janvier à juin 2016	18 092
	-	-	-	Traitement de juillet à décembre 2016	22 513
	-	-	-	Traitement de janvier à avril 2017	15 380
3	Appui juridique au Kirghizistan	-	Contribution de la Suisse	2015	23 425
4	Directives concernant l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière à l'intention des pays d'Asie centrale		Contribution de la Suisse à la prestation de conseils techniques en matière d'EIE au Kirghizistan et à l'élaboration de directives concernant l'EIE transfrontière dans les pays d'Asie centrale	Subvention	49 915
	-	-	-	Voyage d'un expert à Almaty en février 2017	2 043
	-	-	-	Voyage d'un consultant à Almaty en février 2017	1 142
	-	-	-	-	-
Coût total de l'ensemble des activités					172 629

Tableau A.5

Promotion des contacts avec les pays n'appartenant pas à la région de la CEE : frais de voyage et de subsistance
(En dollars des États-Unis)

Numéro	Objet du voyage	Dépense
		-
Coût total de l'activité		-

Tableau A.6

Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance du secrétariat liés au plan de travail

(En dollars des États-Unis)

<i>Numéro</i>	<i>Objet du voyage</i>	<i>Dépense</i>
8.3.1	Septième Séminaire sur la coopération relative à la Convention d'Espoo dans la région de la mer Baltique (Berlin, 6-7 novembre 2014)	1 255
8.3.2	Réunion du Comité du droit nucléaire de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE (Paris, 18 juin 2015)	897
8.3.3	Réunion de haut niveau de l'ESE et Comité directeur de l'EaP GREEN (Chisinau, 16-18 juin 2015)	1 700
8.3.4	Participation au huitième séminaire sur la coopération relative à la Convention d'Espoo dans la région de la mer Baltique pour présenter les activités du secrétariat de la Convention (Vilnius, 28-29 septembre 2015)	933
Coût total de l'activité		4 785

Tableau A.7

Contributions en nature

(En dollars des États-Unis)

<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Activité détaillée</i>	<i>Date</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur^a</i>	<i>Notes</i>
Coopération sous-régionale	3	Septième Séminaire sur la coopération relative à la Convention d'Espoo dans la région de la mer Baltique	novembre 2014	Allemagne	20 000	-
Respect des dispositions et application de la Convention	3	Élaboration de directives sur l'application de la Convention (sur la base de l'avis du Comité d'application)	-	Banque européenne d'investissement	10 000 euros, soit environ 11 000 dollars	Montant inutilisé (activité annulée)
Partage des bonnes pratiques	3	Projet de décision relatif aux lignes directrices sur l'aménagement du territoire, le choix des sites où seront menées les activités dangereuses et les aspects de sécurité s'y rapportant	2015-2016	Banque européenne d'investissement	25 800 euros, soit environ 27 500 dollars	-
Coopération sous-régionale	3	Huitième Séminaire sur la coopération relative à la Convention d'Espoo dans la région de la mer Baltique	septembre 2015	Lituanie	20 000	-
Coopération sous-régionale	3	Neuvième Séminaire sur la coopération relative à la Convention d'Espoo dans la région de la mer Baltique	décembre 2016	Lettonie	20 000	-

<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Activité détaillée</i>	<i>Date</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur^a</i>	<i>Notes</i>
Respect des dispositions et application de la Convention	3	Traduction non officielle des rapports nationaux de mise en œuvre fournis en français	Printemps 2016	-	-	-
Total					87 500	

^a Les coûts indiqués pour les activités de priorité 3 figurant dans le présent budget (décision VI/4-II/4) sont purement indicatifs.

Tableau A.8

Budget postérieur à la décision VI/4-II/4

(En dollars des États-Unis)

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Activité détaillée</i>	<i>Budget</i>	<i>Économies</i>	<i>Dépassement</i>	<i>Explication/justification</i>
Activités organisationnelles							
1.	Septième session de la RDP et troisième session de la RDP/RDP	2		80 000	0	-	Terminée
2.	Réunions du Groupe de travail de l'EIE et de l'ESE, Genève	2		105 000	14 264	-	Exécutée
3.	Réunions du Bureau (hors programme)	2		20 000	3 804	-	Exécutée
4.	Réunions du Comité d'application	2		40 000	-	768	Exécutée
5.	Traduction non officielle de documents informels pour les réunions susmentionnées	2		30 000	26 000	-	Exécutée avec un recours limité au fonds d'affectation spéciale
6.	Promotion de contacts avec les pays n'appartenant pas à la région de la CEE	2		25 000	25 000	-	Seules quelques activités ont été menées, sans recours au fonds d'affectation spéciale
7.	Expert externe chargé de fournir des services d'appui au secrétariat aux fins de l'application de la Convention et du Protocole (y compris la coordination des activités de renforcement des capacités, la création et l'actualisation du site Web, la révision du questionnaire, la rédaction du projet d'examen de l'application et d'autres documents)	1		540 000	66 000	-	Exécutée
8.1	Autres services d'appui au secrétariat aux fins de l'application de la Convention et du Protocole	2	Consultants	45 000	45 000	-	Annulée
8.2		2	Supports promotionnels	15 000	15 000	-	Annulée
8.3		2	Voyages du secrétariat liés au plan de travail	60 000	55 215	-	Peu de voyages

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Activité détaillée</i>	<i>Budget</i>	<i>Économies</i>	<i>Dépassement</i>	<i>Explication/justification</i>
Activités de fond							
9.1	Respect des dispositions et application de la Convention	2	Traduction non officielle des documents soumis	10 000	10 000	-	Non prescrite
9.2		1	Rédaction du projet d'examen de l'application	25 000	650	-	Exécutée
		2	Rédaction du projet de directives liées à l'énergie nucléaire	15 000	4 400	-	Exécutée et partiellement financée par l'Union européenne (EaP GREEN)
9.3		2	Examen des performances par pays	50 000	50 000	-	Non prescrit
10.	Partage des bonnes pratiques	2	Ateliers et séminaires d'une demi-journée	40 000	39 600	-	Des quatre activités prévues, deux ont eu lieu (financées par des contributions en nature) et une a été annulée. Par ailleurs, une séance de réflexion a été organisée (financée par des contributions en nature)
Activités reportées							
11.	Coopération sous-régionale		Atelier pour la sous-région méditerranéenne	20 000	10 700	-	Exécutée, avec un recours limité au fonds d'affectation spéciale
12.			Conseils techniques à la Fédération de Russie	28 469	-	880	Exécutée
13.			Conseils techniques à l'Ouzbékistan. Budget réaffecté aux Directives à l'intention des pays d'Asie centrale	28 474	-	-	En cours et reportée
Total				1 176 943	378 665	1648	
+ Dépenses d'appui aux programmes (13 %)				153 000			
Total général				1 329 943			